



La séance du CCE de GRDF s'est déroulée à GRDF 6 rue condorcet 75009 Paris
Président de séance: *Patrick BONNEAU*. Secrétaire : *Thierry JOURNET*.

Ordre du jour :

- 1. Fonctionnement du CCE**
 - a. Approbation du PV de la séance 22 mai 2019**
- 2. Consultation sur la déclinaison de la loi Sapin 2 au sein de GRDF, comprenant l'outil Orsila (pour avis).**
- 3. Orientations stratégiques : présentation pour information au titre de la consultation à venir, comprenant le Dossier sur les orientations stratégiques passé en CA du 26 février 2019, le Dossier Plan emploi 2019-2023 et les OGF 2020-2022.**
- 4. Présentation du Bilan maintenance (pour information).**

DECLARATION LIMINAIRE CGT

Élections Européennes :

Lors de notre précédente séance, nous appelions les salariés à se mobiliser pour l'échéance électorale Européenne. Force est de constater que nous n'avons été qu'à moitié entendus ! Si certains se réjouissent d'une meilleure participation qu'en 2014, ce qui est vrai, comment pouvons-nous considérer que notre démocratie est en bonne santé lorsqu'un électeur sur deux décide de ne pas y participer ? ...

Centenaire de l'OIT :

Alors que vient d'être organisé le 100e anniversaire de l'OIT, cet évènement important donne à réfléchir sur le passé de cette Organisation Internationale tripartite, unique en son genre, sur son présent, mais surtout sur son avenir. Et les analyses ne manquent pas. Au cours du siècle dernier, l'OIT a beaucoup évolué et a accumulé une grande expérience pour résoudre des problèmes économiques et sociaux des travailleurs. Cependant, la vie n'est pas lisse comme les textes sur du papier, elle est également faite de nombreux écueils ! ...

Élections EDF SA :

Les élections se suivent.....et se ressemblent ! Alors que l'on aurait pu penser les salariés plus attachés à la démocratie dans leur entreprise et au monde du travail que dans le monde politique, il est consternant de constater, que, en termes de participation, le résultat est tout aussi affligeant.

Malgré un petit sursaut par rapport à 2014, seuls 36% des salariés du groupe EDF ainsi que l'ensemble des agents du distributeur commun ont exercé leur devoir... Les salariés qui se sont exprimés lors de cette élection « intermédiaire » ont, malgré tout, donné un signe non négligeable « en faveur de l'intérêt général face à la finance » ! Avec 41.77% des suffrages exprimés, la CGT obtient 3 sièges sur 6, dont, les deux seules femmes élues... ! ...

Démantèlement Service Public et tarifs :

Car Gouvernement et Dirigeants des entreprises de l'énergie annoncent une nouvelle période d'évolutions en profondeur de nos entreprises et de tourments sociaux pour la plupart d'entre nous. Rien d'étonnant, dès lors, que des campagnes de dénigrement de nos garanties collectives refassent surface, comme le Tarif Agent dans une période d'annonce d'augmentation tarifaire...

Aussi, à la veille de la présentation d'un projet d'entreprise qui voudrait « diviser pour mieux régner », la FNME CGT réaffirme que le Statut National est la seule réponse sociale à l'organisation et à la mise en œuvre du Service Public par les agents, au quotidien, dans une démarche d'égalité de traitement, 24h/24, par tout temps et quel que soit le lieu. ...

Composition de la délégation CGT au CCE GRDF

ABED	Karim	karim.abed@enedis-grdf.fr
BERGER	Pascal	pascal-p.berger@enedis-grdf.fr
BILLAUT	Serge	serge.billaut@enedis-grdf.fr
BRIERE	Cassandre	cassandrebriere53@gmail.com
CASTETS	Philippe	pcastets.edfgrdf@gmail.com
CELLERIER	Fabrice	fabrice.cellerier@enedis-grdf.fr
CHESNEL	Hervé	chesnelherve@hotmail.fr
DAYET	Lionel	lionel.dayet@grdf.fr
DUTEL	Thomas	dutelthomas@gmail.com
FALLETTA	Pietro	pietro.falletta@enedis-grdf.fr
GONNET	Christophe	christophe.gonnet@enedis-grdf.fr
HEINISCH FOUQUES	Patrice	patrice.heinisch@gmail.com
JANEAU	Christophe	christophe.janeau@enedis-grdf.fr
JOURNET	Thierry	thierry.journet@enedis-grdf.fr
LEFEBVRE	François	francois-jacques.lefebvre@enedis-grdf.fr
LETOURNEL	Patrick	pletournel091@gmail.com
PICCIRILLO	Alain	alain.piccirillo.cgt@gmail.com
PROBEL	Frédéric	fredericprobel@enedis.fr
RAYA	Sébastien	sraya@fnme-cgt.fr
RENARD	Yann	yann.renard@enedis-grdf.fr
RIDUET	Thibaud	rdthibaud@gmail.com
ROTY	Chrystelle	chrystelle.rot@enedis-grdf.fr
SANTO	Patrick	clemepat@yahoo.fr
SCHEERLINCK	Frédéric	frederic.scheerlinck@enedis-grdf.fr
ZUCCARO	Ludovic	ludoviczuccaro.ccegrdf@gmail.com
CHABARD (RSCCE)	Didier	didier.chabard@enedis-grdf.fr





Déclinaison de la loi Sapin 2 au sein de GRDF, comprenant l'outil Orsila

Avis motivé de la délégation CGT sur la déclinaison de la loi Sapin 2 au sein de GRDF comprenant l'outil ORSILA.

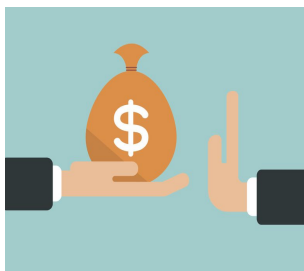
Au regard des enjeux de la loi Sapin 2, la confidentialité des lanceurs d'alerte devrait être assurée de bout en bout et ce, dès la 1ère connexion à l'outil ORSILA, or ce n'est pas le cas.

Par le biais d'un système « artisanal », mis en place hâtivement, une procédure de double enveloppe ou d'appel téléphonique qui masquerait le numéro d'appelant prétendrait assurer une confidentialité, laquelle devrait plutôt être garantie par l'outil mis à disposition des lanceurs d'alerte. Dans la procédure proposée, ce dernier doit ensuite communiquer son adresse mail au référent, ce qui de fait, annihile toute notion de confidentialité.

Malgré le contenu des débats et nos demandes aux précédents CCE, la cartographie des risques n'est pas complète et se limite à quelques situations. Le but de la cartographie est pourtant d'identifier les risques possibles et de les prévenir en amont avant qu'ils ne produisent des effets néfastes. Or, à la lecture des pièces du dossier présenté, nous constatons que GRDF met en place un système de recherche de corruption mais pas vraiment orienté « lutte » qui devrait comporter des dispositifs préventifs. L'intérêt de la démarche « lanceurs d'alerte » serait pourtant de passer de « possibles risques bruts » à des « risques maîtrisés et encadrés », grâce à des procédures adaptées.

Enfin, concernant la formation, il s'agit en réalité plutôt d'une rapide information. Elle est en outre très généraliste et pas du tout représentative des activités de GRDF. Basée sur une série de questions assez caricaturales, elles stigmatisent même parfois les salariés.

Pour ces raisons, la délégation CGT du CCE émettra un avis négatif sur la déclinaison de la loi Sapin 2 au sein de GRDF comprenant l'outil ORSILA.



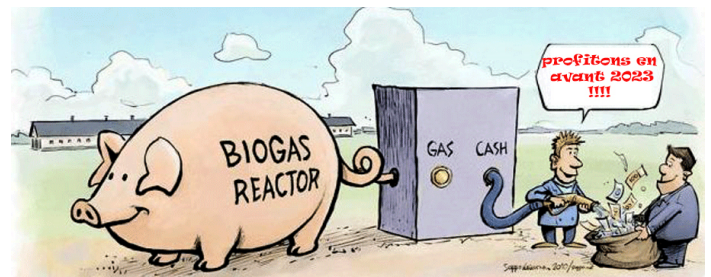
Orientations Stratégiques

GRDF nous vante monts et merveilles sur son projet d'entreprise, fait briller les yeux des Agents mais qu'en est-il vraiment ?

Tout d'abord, le gaz étant considéré (dans le cadre des orientations gouvernementales) comme une énergie fossile, il est vital pour GRDF, ses Agents et au-delà (la Nation) de modifier la provenance de cette molécule par du bio-méthane et des modes de productions renouvelables (Power to Gaz,...) et ainsi laisser le gaz naturel là où il se trouve ! La fibre écologique n'est pas ce qui guide à la base GRDF dans ce projet, mais bien la survie de l'entreprise à terme et le rôle essentiel qu'elle doit jouer dans la transition énergétique.

La volonté affichée en interne concernant la capacité d'injection de bio-méthane de 12 TWh d'ici 2023 est plus que compromise, alors que le projet de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) au même horizon table sur seulement 6 TWh... GRDF nous livre donc un projet très ambitieux, ignorant les financements qui y seront alloués au regard des discussions actuelles très tendues avec la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie), mais surtout avec la DGEC (ministère écologie)...

Le coût de production du bio-méthane étant très supérieur à celui du gaz naturel (95 €/MWh contre 20 €/MWh en moyenne) sera-t-il toujours rentable pour les agriculteurs d'injecter leur production dans nos canalisations lorsque les subventions de tarif d'achat intégrées à l'ATRD baisseront (67 €/MWh demandé par l'État d'ici 2023) alors que l'objectif de GRDF est de développer l'injection sur la base d'un tarif d'achat supérieur d'ici 2023 ?

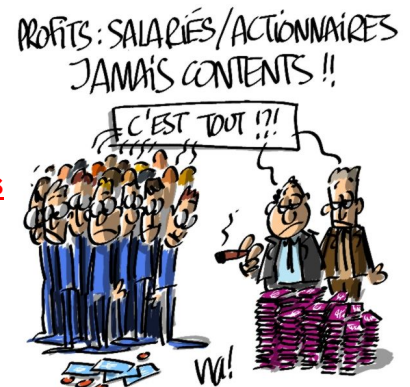


Autre crainte de la délégation CGT : la Direction GRDF, au détriment du développement des réseaux, mise tout sur la fidélisation client et la conversion du mode de chauffage fioul au gaz. Les pouvoirs publics préfèrent quant à eux favoriser le passage à l'électricité avec des pompes à chaleur, tant il est vrai que les aides proposées par l'État en font un appel sans réserve (puisque les usagers ont déjà tous un branchement électrique)...

GRDF ne se préoccupe pas vraiment de la baisse de la consommation de 20% d'ici 2028 prévue dans le cadre de la PPE, ce qui augmentera pourtant le prix de la facture pour les usagers qui resteront au gaz.

La fin de la prime d'émission (remontée annuelle à ENGIE de fonds propres issue de la création de GRDF en 2008) se terminant en 2021, GRDF ne sera plus en capacité de faire remonter autant de « cash » à son actionnaire. À l'interrogation de la délégation CGT quant aux risques que cela pourrait générer pour NOTRE entreprise, la Direction joue la carte de l'omerta, taisant les possibles réactions d'ENGIE quant à ces dividendes qui ne lui remonteraient plus !!! 2,5 milliards depuis 2016 (intégrant une petite part de dividendes) et 600 millions d'€ prévus cette année... C'est énorme au regard du chiffre d'affaire annuel de GRDF (3,5 milliards d'€). ENGIE est en train de piller GRDF qui représente seulement 5% du CA du groupe, mais près de 20% de l'EBITDA (ce qui reste du Chiffre d'Affaire après avoir déduit les achats et les rémunérations) du groupe ENGIE.

Ce dossier sera représenté pour avis lors de la séance du 11 juillet. Des questions seront alors élaborées par la Délégation CGT afin d'interpeller le Conseil d'Administration !





Plan Emploi et OGF

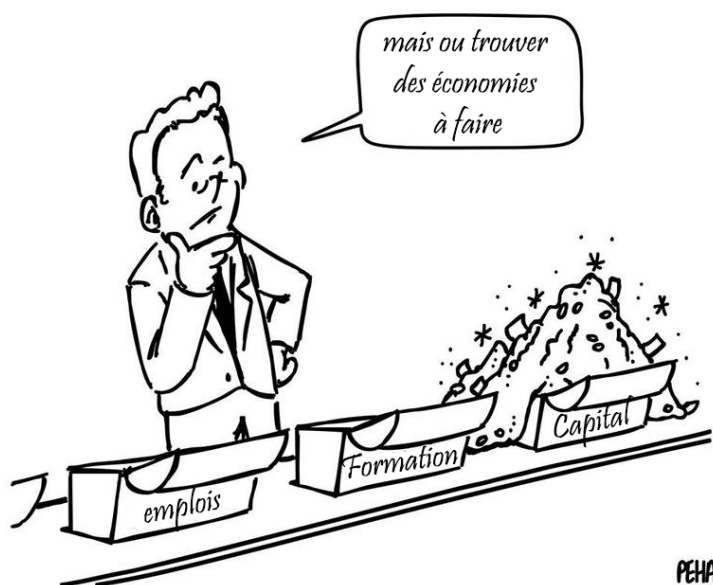
Un avenir pas si vert.....

La GPEC présentée ce jour pour la période 2019 - 2023 indique une baisse des effectifs d'environ 1 % par an. Cette mauvaise nouvelle pour le personnel est, de plus, conditionnée aux discussions actuelles imposées par le législateur (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie et Accès des Tiers au Réseau de Distribution V6). Pour la CGT, les conséquences de cette augmentation de la productivité imposée se traduiront par une baisse des effectifs de l'entreprise de (- 420 emplois), néfaste pour les agents et pour la qualité du Service Public.

Les principaux domaines métiers impactés seront le développement, l'exploitation maintenance (BEX, MSG, C2T), et surtout les Fonctions Support et Logistique.

Pas rassurant non plus le manque d'inflexions majeures dans les Orientations Générales de la Formation pour le domaine de la santé-sécurité, alors même que la Direction fait elle-même le constat suivant : « les résultats sont mauvais !!! ».

ENCORE DES ÉCONOMIES ?



De plus, il est étonnant de constater que des « nouveaux services » tels que les APPI (pierre angulaire du projet EOAI) devront eux aussi voir réduire leurs personnels. Pour rappel, l'étude des différents dossiers nous démontre que ces entités recourent massivement aux intérimaires...

Il est à noter dans la répartition des effectifs à GRDF, une augmentation du collège Cadre ces quatre dernières années, et une diminution des collèges Maîtrise et Exécution durant la même période.

Pour la CGT, les Orientations Stratégiques de l'entreprise décidées par la Direction en termes d'emplois et de formations ne sont pas cohérentes avec le dernier projet d'entreprise « Vert l'Avenir », particulièrement en ce qui concerne l'importance du biométhane pour la survie de GRDF dans les prochaines années. En effet, les Orientations en matière de formation ne traduisent pas la nécessité absolue d'évolution pour notre entreprise afin de se positionner dans le futur modèle de mix énergétique.

L'ensemble des éléments fournis par la Direction et l'absence de référentiel de compétences induit par l'accord GPEC signé par l'ensemble des parties prenantes ne sont pas de nature à nous rassurer.



Enfin, pour faire encore plus d'économies sur le dos du personnel, GRDF, qui réduit les métiers de développeur, va demander aux techniciens de prendre en charge la notion de « fidélisation de la clientèle ». Si la transformation des métiers en fonction de la stratégie de l'entreprise est une chose, elle ne doit pas se faire au détriment de la perte du geste technique et de la qualité d'approvisionnement dans la distribution du gaz. En ces termes, la Direction dit vouloir « PASSER UN VERNIS CLIENT » sur des techniciens qui sont déjà imprégnés d'une sous-couche pour le service aux usagers ! Quoi qu'il en soit, pour la CGT, les nouvelles compétences demandées aux agents devront être reconnues par une reclassification de ces métiers. Si nous œuvrons tous pour l'avenir de notre entreprise, la polyvalence à outrance sans accompagnement ni reconnaissance a peu de chance d'être efficace.

Le prochain CCE se tiendra
le 11 juillet 2019